

N°442

du 28
Octobre
2011



Editorial

Par Koffi
SOUZA

LIBYE : OTAN FIN DE PARTIE

Malgré l'appel à la prolongation du Conseil national de transition (CNT) libyen, le Conseil de sécurité de l'ONU a mis fin jeudi, dans un vote à l'unanimité, au mandat de l'Otan en Libye. Ce texte annule le mandat autorisant le recours à la force en Libye. Une semaine après la mort dans des conditions choquantes de Kadhafi s'achève l'opération de l'OTAN. La résolution du Conseil ordonne la fin de l'autorisation d'une zone d'exclusion aérienne et de toute action militaire pour protéger les civils à compter de 23H59 (heure libyenne) le 31 octobre. Elle vient annuler la résolution 1973 adoptée en mars dernier, date de début de l'offensive de l'Otan.

Le texte du Conseil allège l'embargo international sur les armes de manière à ce que le CNT puisse en acquérir pour assurer la sécurité nationale. Elle met également fin au gel des avoirs de la Corporation nationale libyenne du pétrole de même que les restrictions visant la Banque centrale de Libye et plusieurs autres établissements financiers.

La crise libyenne est pourtant loin d'être achevée.

Il faut maintenant réunifier un pays disloqué et à la recherche d'un équilibre démocratique. Les dirigeants occidentaux s'inquiètent des déclarations du leader du CNT préconisant le retour à la charia. Comme le disait le chef de la diplomatie française, Alain Juppé, il faut trouver "une autre façon d'accompagner la transition" en Libye. Les pays membres de la coalition engagée en Libye examinent avec les nouvelles autorités libyennes la façon d'accompagner la transition dans le pays. Il faut également se préoccuper de la situation sécuritaire dans le pays et dans les Etats limitrophes.

Selon une porte-parole du département d'Etat américain, des discussions seraient par exemple en cours avec le CNT sur un éventuel nouveau rôle pour l'Otan: contrôle des frontières, assistance pour la démobilisation des combattants ou la récupération des armes en circulation. Il faut à présent réussir la paix.

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**Interview
exclusive**

L'ancien Secrétaire général de l'OUA, Edem Kodjo, projette ce qui doit être une diplomatie active du Togo pour réussir "sa mission continentale" au Conseil de Sécurité de l'Onu.

"Le Togo au conseil de sécurité, c'est déjà un succès certain"

Pour réfléchir aux questions bancaire, financière et économique

Le Conseil national du crédit a opéré sa rentrée d'information



Edem Kodjo, Ancien Secrétaire Général de l'OUA

Rapport Doing Business 2012 de la Banque mondiale

Les détails du score du Togo en environnement des affaires

Les chiffres officiels sur le café campagne 2010-2011 annoncent

Une campagne en demi-teinte malgré un hyper 4ème trimestre

Après plusieurs mois d'activités entre le Togo et le Burkina

Le Poste juxtaposé de Cinkassé en mal de praticabilité

Interview
exclusive

L'ancien Secrétaire général de l'OUA, **Edem Kodjo**, projette ce qui doit être une diplomatie active du Togo pour réussir "sa mission continentale" au Conseil de Sécurité de l'Onu.

"Le Togo au conseil de sécurité, c'est déjà un succès certain"

Ancien Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine, Ancien Premier ministre, président de la Fondation Pax Africana, et toujours diplomate engagé sur plusieurs conflits en Afrique, Edem Kodjo scrute la présence du Togo au Conseil de Sécurité.

L'Union : Le Togo vient d'être élu membre non-permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Est-ce une bonne nouvelle et est-ce vraiment important ?

Edem Kodjo : C'est à la fois une bonne et c'est vraiment très important. Je vois ici et là que certains ont tendance à minimiser cette affaire alors que d'autres également ont tendance à trop la magnifier. En réalité, c'est une bonne nouvelle parce que, sur le plan diplomatique, il s'agit d'un succès certain. D'abord, avoir été retenu par l'Union Africaine comme candidat de cette partie du continent est déjà un succès pour le pays que nous sommes, dont nous connaissons les dimensions. Et, avoir passé le cap d'un vote aux Nations unies est sans doute un succès. Il faut le reconnaître. Ensuite, le Togo n'est pas pour la première fois au Conseil de sécurité. Il l'a été une fois dans le passé mais après toutes les difficultés que notre pays a connues, après les souffrances, la marginalisation, que notre pays a connues depuis le milieu des années 1990 jusqu'en 2007, cette présence au Conseil de sécurité des Nations unies est une reconnaissance des efforts qui ont été faits. Cela ne peut qu'encourager les dirigeants, et le peuple togolais lui-même, de continuer à arpenter les avenues de la paix et de la solidarité, de la justice et de l'équité. Il appartient aux dirigeants de tout mettre en œuvre pour que notre pays ne soit pas un Etat voyou mais un Etat respectable qui a sa place dans le concert des Nations. A cet égard, c'est une bonne chose.

Vous étiez, vous êtes diplomate, quel rôle peut jouer le Togo, un nain pays, sur la scène internationale ?

Je vais vous surprendre. Ce n'est pas le poids, ni la superficie, ni le volume du pays, qui comptent. C'est le dynamisme de sa diplomatie qui importe. A cet égard, la valeur intrinsèque de ceux qui conduisent la diplomatie togolaise au niveau de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union Africaine et des institutions régionales, économiques ou financières, grosso modo le profil de ceux qui conduisent ces diplomaties qui compte. J'ai souvenir d'avoir été ministre des affaires étrangères avec feu le Président Eyadéma à une période où le Togo avait une diplomatie extrêmement active, la communauté internationale a oublié que le Togo est un petit pays. Car la ligne d'horizon avait été clairement définie que les hommes chargés de conduire cette diplomatie étaient particulièrement actifs que le Togo a eu beaucoup de succès. C'est la même situation qui se présente. On a beau être un petit pays si la diplomatie togolaise est fine, stylisée



Photo: L'Union

et conséquente, on peut jouer un rôle majeur. Je compte sur ça plutôt que sur la taille du pays. Au conseil de sécurité, à part ceux qui ont le droit de veto, tous les autres ont une voix. Et une voix est une voix, il n'y a pas de demi-voix. Dans ces conditions, on peut d'ailleurs se trouver à la jointure de quelques dossiers. Et, justement parce qu'on est petit, apparemment inoffensif, on peut servir de catalyseur pour

trouver des solutions pacifiques entre tendances opposées.

L'Afrique entre en zone de turbulences avec le printemps maghrébin, le changement de régime en Libye, les menaces terroristes dans le Sahel, la Somalie, etc.. . Que peut attendre l'Afrique du Togo ?

L'Afrique attend du Togo qu'il appuie les initiatives de paix et les

initiatives qui donnent une autre image du continent africain parce que l'Afrique est toujours un continent paradoxal : au moment où on dit qu'il y a des crises ici et là, le même continent enregistre des succès par ailleurs. L'Afrique, 30 millions km², est l'un des plus vastes continents. Ce que l'Afrique attend du Togo : chaque fois qu'il y a un problème, une définition claire de sa position, un effort pour avoir une vision nette de la direction à prendre. Je dis cela parce qu'on a vu l'embarras qu'a causé le vote des trois pays africains au Conseil de sécurité dans la résolution 1973 sur la Libye. Les trois pays africains ont voté pour la résolution et plus tard l'ont plus ou moins dénoncée. En tout cas, l'Afrique du Sud a été extrêmement nette là-dessus. Après avoir voté la résolution, elle a plus ou moins considéré qu'elle a été blousée. Il faudra donc que le Togo évite, en étant au Conseil de sécurité, de se retrouver dans des situations semblables. Il faut que les résolutions soient claires et ne comportent pas de points ambigus sur lesquels le Togo va se prononcer positivement ou négativement et qui se révèlent plus tard des résolutions tordues. C'est

un point important. Au niveau de la diplomatie togolaise, quand on a un texte sous les yeux, il faut scruter chaque mot, faire en sorte qu'on comprenne bien tous les mots, surtout s'il s'agit d'une action comme celle qui a été menée en Lybie. Les Africains avaient cru qu'il s'agissait de créer une zone de sécurité aérienne et finalement ça s'est révélé être des opérations au sol. Ce qui n'était pas prévu par la résolution. La diplomatie togolaise doit être très perspicace et ne se laisser pas entraîner dans des directions qui ne sont pas les siennes.

L'autorité de la Palestine a demandé l'admission de la Palestine arabe lors de la dernière session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Togo peut-il jouer un rôle dans ce dossier ?

La question de l'admission d'un Etat aux Nations unies peut se faire par le Conseil de Sécurité qui recommande à l'Assemblée générale. Cette dernière adopte par acclamation. Mais dans le cas de la Palestine, il est évident que c'est une question où combien controversée, et la plupart des

détenteurs du droit de veto au Conseil de sécurité sont prêts à s'opposer si cela doit passer par eux. La question va probablement aller à l'Assemblée générale pour statuer là-dessus. Mais cette décision ne peut pas devenir définitive tant que le Conseil de sécurité s'oppose. Le Togo devra manœuvrer intelligemment. Notre pays a de bons rapports avec l'Etat d'Israël ainsi qu'avec les pays de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) et, en général, avec les pays qui entretiennent des relations relativement non conflictuelles avec Israël. La tendance de la grande majorité est de voir un Etat palestinien admis aux Nations Unies. Notre diplomatie devra manœuvrer intelligemment pour que, si l'affaire arrivait au Conseil de sécurité, elle sache jouer son jeu. De toutes les façons, il y a aussi un abri pour la diplomatie togolaise, celui de l'Union africaine. La diplomatie togolaise devra refléter la position de l'Union Africaine sur le sujet. Car, de toute façon, on n'est non seulement pays indépendant et souverain mais aussi un des représentants de cette grande famille qu'est l'Union africaine.

La trilogie du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Elliot Ohin, sur l'élection du Togo au Conseil de Sécurité de l'Onu

I-POURQUOI LA CANDIDATURE DU TOGO AU CONSEIL DE SECURITE?

Dans ses rapports avec les pays tiers, le Togo a toujours privilégié le principe de coexistence pacifique, de bon voisinage, de non ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats. Le Gouvernement togolais a également toujours privilégié la négociation, le dialogue et la concertation en vue de trouver une solution convenable pour tous en cas de mésentente entre nations.

Pensant à juste titre que seules la paix et la sécurité internationales peuvent faire avancer la cause du développement économique et social des nations, le Togo s'est engagé dans de nombreuses missions de maintien de la paix des Nations Unies à travers le monde en vue de contribuer à ramener la paix sans laquelle aucun développement n'est possible.

C'est en considération de tout ce qui précède que le Gouvernement togolais conçoit cette candidature comme une expression renouvelée de son engagement à œuvrer davantage à la réalisation des objectifs et principes de la Charte des Nations Unies, à la promotion de la paix et de la sécurité internationales, du développement des Droits de l'Homme ainsi qu'à l'avènement

d'un système multilatéral efficace.

En somme, cette présence lui permettra de participer plus efficacement et de concert avec d'autres pays membres à cette noble mission dévolue aux Nations Unies, à savoir assurer la paix et la sécurité dans le monde.

2- QUE COMPTE FAIRE LE TOGO S'IL EST ELU AU CONSEIL DE SECURITE DE L'ONU?

Le Togo a siégé au Conseil de Sécurité des Nations Unies en 1982/1983. Il avait, en cette période, apporté sa part de contribution parmi les 15 au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

L'ambition du Togo de se porter une deuxième fois candidat à un siège non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies est sans équivoque. En effet, le Togo voudrait, par sa présence au sein de cet important organe, apporter sa contribution à la prise de décision et à l'adoption des mesures et stratégies susceptibles de contribuer au respect des droits de l'Homme en vue de permettre à l'humanité d'évoluer vers un monde meilleur et au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Pour mémoire, le Togo a déjà pris part à plus de dix (10) Opérations de Maintien de la Paix des Nations Unies. Aujourd'hui



avec un effectif de 800 militaires et policiers qui servent notamment à :

- l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONDCI);
- la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO);
- la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL);
- la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH); l'Opération Hybride Nations Unies-Union Africaine au Soudan.

Bref, le Togo entend s'engager à contribuer notamment :

- à rendre les Nations Unies plus fonctionnelles, véritablement au service des Peuples;
- à la construction d'un monde plus juste, plus équitable, basé sur la protection des personnes vulnérables, notamment les enfants, les femmes et les personnes âgées, la promotion de la santé et de l'éducation;
- au renforcement de la lutte contre le terrorisme international, le trafic des armes légères et de la drogue;
- à la prévention et la résolution des conflits;
- à la gestion des conflits et la

consolidation de la paix dans le monde;

- à la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance politique et économique, de l'Etat de droit et des Droits de l'Homme.

3- QUELLES SONT LES RETOMBÉES POUR LE TOGO ?

Les retombées pour le Togo seront multiples.

D'abord, c'est un grand honneur et un privilège pour le Togo de faire partie de ce cercle restreint des Etats membres du Conseil de sécurité, organe qui ne compte que quinze (15) membres sur un total de près deux-cents (200) Etats membres des Nations Unies.

Ensuite, par son appartenance à cet emblématique organe des Nations Unies, le Togo pourra faire valoir sa position sur les grands dossiers internationaux touchant au maintien de la paix et de la sécurité sur notre planète. Cette appartenance va ainsi conférer au Togo le statut d'un pays qui aura activement concouru à la résolution des grandes questions internationales et des défis auxquels fait face actuellement la communauté internationale.

Enfin, le Togo pourra, sans aucun doute, tirer profit de cette position internationale pour élargir le cercle de ses partenaires au développement dans l'intérêt bien compris de sa population.

Les chiffres officiels sur le café campagne 2010-2011 annoncent

Une campagne en demi-teinte malgré un hyper 4^{ème} trimestre

Jean Afolabi

En dépit d'une augmentation à 100 pour cent au quatrième trimestre de sa commercialisation, la campagne café 2010-2011 affiche des résultats au rabais. Les chiffres officiels annoncés par l'agence Reuters, qui cite la direction du Conditionnement et de la métrologie légale, donnent un tonnage global de 9 548 710 kg pour la campagne qui s'est achevée fin septembre dernier. Une prouesse en diminution de 21,21% par rapport aux 12 118 748 kg de la campagne précédente.

Et pourtant, le café togolais s'est fort illustré sur le marché international. Au quatrième trimestre - juillet, août et septembre -, pour boucler la campagne 2010-2011, il affiche 3 584 106 kg à la vente. Contre 1 718 819 kg le trimestre précédent, soit une augmentation de 108,52%. Le mois d'août a été particulièrement prolifique d'autant qu'il vend 2 281 820 kg, bien au-delà des 961 961 kg de juillet, et plus encore des 350 335 kg de septembre. Mieux encore, en glissement annuel, août 2011 approche le quadruple du tonnage à la même époque en 2010, soit 616 066 kg.

En réalité, pour la campagne 2010-2011, le café togolais exporté n'a pas cessé de grimper. Après les 285,54% du second trimestre, l'exportation du café a enclenché une hausse de 3,91% d'avril à juin (3^{ème} trimestre), d'après les chiffres officiels. De 673 084 kilogrammes du premier trimestre, la quantité exportée est passée à 2 595 026



kilogramme le trimestre suivant, pour finalement se chiffrer à 2 696 494 kilogrammes entre avril et juin, à un trimestre de la fin de la campagne 2010-2011. Sauf que, par rapport à la même période de la campagne précédente - en glissement annuel -, le tonnage a piqué une chute de 53,44% par rapport aux 5 791 497 kilogramme exportés au troisième trimestre de 2009-2010. Mais, au finish, la campagne rate de faire mieux que la précédente.

Il est attendu, pour la filière, que la production passe de 11.000 tonnes à 20.000 tonnes d'ici 2015. L'on compte, pour cela, sur des retombées de la ratification par le Togo en septembre dernier de l'Accord international de 2007 sur le café. Cette loi est perçue comme

un appui à la politique du gouvernement qui s'est engagé à relancer durablement la production du café. Elle pourra offrir l'opportunité au pays de poursuivre et d'élargir le projet pilote dont il a bénéficié en 2008 auprès de l'OIC - Organisation internationale du café - au montant de 1,2 millions de dollars pour l'amélioration du café robusta. Cet instrument permettra au pays de "participer à des projets de mise en valeur du café relatifs à l'amélioration de la productivité, à la qualité et à l'utilisation des technique améliorées de transformation de café", avait indiqué le ministre Kossi Ewovor de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Pour réfléchir aux questions bancaire, financière et économique

Le Conseil national du crédit a opéré sa rentrée d'information à Lomé

Lancée le 26 octobre 2011 par un séminaire sur la réforme institutionnelle de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) et de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), la toute première session du Conseil national du crédit (CNC) a permis à la fin, hier, de mettre ses 20 membres au même niveau d'information. De quoi huiler les esprits pour de faciles échanges et une convergence des points de vue, le Conseil étant un organe consultatif composé entre autres de l'Association togolaise des consommateurs, des universités, de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers et des chambres consulaires. En réalité, il s'agit d'une composition élargie, contrairement aux 8 membres qui siégeaient à l'ancêtre du CNC, le Comité national du crédit, jusqu'au 31 mars 2010. Relativement aux attributions de détermination et de suivi des concours susceptibles d'être consentis au financement de l'activité économique et du développement du Togo, le CNC ratifie plus large en se penchant sur des questions monétaire, financière et économique intéressant aussi la sous-région.

Déjà, à la première convocation, le Conseil national du crédit a décidé de son règlement intérieur, du cadrage macroéconomique du Togo pour les années 2012 et 2013, et de son programme de travail pour 2012. Le code d'éthique et de déontologie de ses membres a été aussi parcouru.

Le CNC est une innovation de la réforme institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO. Laquelle réforme,



Adji Ayassor,
Président statuaire du CNC

contenue dans le Traité modifié de l'UMOA signé le 20 janvier 2007 à Ouagadougou, visait à permettre à l'Union ainsi qu'à la BCEAO de faire face aux "mutations de l'environnement international et régional " et à "l'avènement de l'euro, les modifications notables des conditions d'exercer des missions des banques centrales et les dispositions des codes de bonne pratique approuvées par la communauté financière internationale", selon les mots de l'Exécutif togolais au moment d'autoriser la ratification du texte en août 2009. La mise en œuvre de cette réforme devra permettre de conférer à la Banque centrale le statut d'une banque plus moderne, indépendante, transparente et efficace. L'UMOA est l'organisation monétaire qui se caractérise par l'unité monétaire entre le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Jusque-là, la Banque centrale était chargée de stabiliser les prix et de sauvegarder

la valeur du taux d'échange. La régulation se faisait par le trésor français avec une monnaie pour l'Afrique francophone. Dans ses nouvelles missions, la Banque a pour rôle essentiel la sauvegarde de la monnaie commune à travers les différents instruments de sa politique monétaire. Elle a en charge la surveillance de l'activité des banques et établissements financiers qui sont soumis au respect de dispositions légales et réglementaires, sous peine de sanctions diverses dont le retrait d'agrément. Cette surveillance est confiée spécifiquement à la Commission bancaire qui effectue des missions périodiques de contrôle sur place. La Banque centrale joue également le rôle de conseiller des Etats. Elle peut établir, pour chaque Etat membre de l'UMOA, une situation distincte de l'émission monétaire et de ses contreparties, dispose l'article 30 du Traité modifié. Elle tient une situation des disponibilités extérieures des Trésors publics, établissements, entreprises et collectivités publics des Etats membres. Ainsi que des disponibilités extérieures des établissements de crédit établis dans l'Union correspondant à leur activité dans les Etats membres (article 31). En cas d'épuisement de ses disponibilités extérieures, la Banque centrale peut demander cession à son profit, contre monnaie de ses émissions, des disponibilités extérieures en devises détenues par tous organismes publics ou privés ressortissant des Etats membres de l'UMOA.

Rapport Doing Business 2012 de la Banque mondiale

Les détails du score du Togo en environnement des affaires

Dans notre parution n°440, nous évoquions le dernier rapport annuel de la Banque mondiale sur la pratique des affaires dans le monde. Intitulé "Entreprendre dans un monde plus transparent", Doing Business 2012 ressort que le Togo a chuté de 4 places malgré ses efforts. Du 158^{ème} rang dans le classement 2011, le pays est passé

au 162^{ème} rang en 2012. Il a renforcé l'accès au crédit en transposant les amendements à l'Acte uniforme organisant les sûretés de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique) qui ont élargi la gamme des actifs pouvant être utilisés comme bien nanti (y compris les biens futurs), prolongé la garantie aux fruits du bien

original et introduit la possibilité d'une réalisation extrajudiciaire, réduit son taux d'imposition des sociétés.

Aujourd'hui, il s'agit de passer dans les détails le score du Togo. Ainsi, pour chacun des dix (10) indicateurs étudiés par la SFI et la Banque mondiale, le pays est classé comme suit : Création d'entreprise (174^{ème}), Octroi de permis de

construire (146^{ème}), Accès à l'électricité (92^{ème}), Transfert de propriété (162^{ème}), Obtention de prêts (126^{ème}), Protection des investisseurs (147^{ème}), Paiement des impôts (161^{ème}), Commerce transfrontalier (98^{ème}), Exécution des contrats (151^{ème}) et Règlement

(suite à la page 6)

En une semaine sur le marché interbancaire de l'UMOA

Les banques togolaises accordent 11 milliards Cfa

Les opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours de la période du 12 au 18 octobre 2011, ont atteint le volume de 93,502 milliards de francs Cfa, la moitié étant constituée et le reste pour les emprunts. Ils étaient assortis d'un taux moyen pondéré de 4,14%. Les taux minimum et maximum étaient respectivement fixés à 2,50% et 7,00%.

Les banques et établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la même période, des prêts

à hauteur de 11,000 milliards de francs, contre 4,000 milliards de francs de prêts. Les prêts étaient à une semaine, pour un montant de 10,000 milliards de francs, et à un mois pour 1,000 milliard de francs. Et les emprunts à une semaine (2,000 milliards de francs et deux semaines pour 2,000 milliards de francs également. A une semaine, les opérations étaient assorties des taux moyen pondéré, minimum et maximum respectivement de 3,75%, 2,50% et 6,00%. A deux, les mêmes taux étaient à 5,55%, 4,55% et

7,00%. A un mois, ils étaient fixés au niveau unique de 5,50%.

Du 12 au 18 octobre 2011, les établissements de crédits du Niger et de la Guinée-Bissau n'ont enregistré aucune opération. En revanche, ceux de la Côte d'Ivoire ont enregistré plus d'opérations de prêts, à 13,751 milliards de francs, mais moins d'emprunts, à 1,251 milliard de francs. Le Sénégal a enregistré plus d'emprunts, à 16,500 milliards de francs, contre seulement 2,000 milliards de francs de prêts. Il est suivi du Burkina Faso, au même

niveau de prêts que le Togo, mais avec 13,000 milliards de francs d'emprunts. Les banques béninoises ont affiché 9,000 milliards de francs d'emprunts, pour 2,000 milliards de francs de prêts. De ces prêts, 1,000 milliard de francs étaient à trois mois, assortis de taux moyen pondéré, minimum et maximum uniques de 4,76%. Le Mali a fait mieux que le Sénégal et le Bénin en prêts, avec 7,000 milliards de francs, contre 3,000 milliards de francs d'emprunts.

SANTE Par Maurille Aféri

La contraception pour sauver des vies

S'il n'est pas facile de vivre sans le sexe de nos jours, il n'en demeure pas moins qu'il n'est pas sans risque pour tout initié, marié ou pas, novices ou "vétérans"...

Le problème n'est pas seulement celui du SIDA ou toutes autres maladies sexuellement transmissibles, mais également des grossesses précoces ou non désirées voire une famille nombreuse avec toutes les conséquences économiques et sociales et bien sûr des avortements.

Cette année l'OMS ne faisait pas mal en décrétant le thème de ce 26 septembre, journée mondiale de la contraception, "Ta vie - Tes droits - Ta contraception". Car s'il y a une solution entre autres pour des grossesses non désirées, des avortements à risque et autres c'est la contraception.

Malheureusement elle est un sujet tabou dans certains coins et mal appréhéné ou appliquée dans d'autres. L'urgence est donc de sensibiliser, d'informer et si possible de former les populations sur la contraception.

Ainsi selon des sources médicales près de 100 millions de grossesses non-désirées seraient recensées dans le monde dont un peu plus du quart se termineraient par des avortements de fortune dans des conditions d'hygiène et de sécurité précaires, entraînant des millions de décès -foetus et mères

comprises quelques fois-. Et pour une fois, l'Afrique n'est pas la seule ou la plus incriminée, elle est tout aussi concernée que les pays développés. La contraception est un ensemble de méthodes qui évitent de façon réversible la conception donc permettant d'avoir des rapports sexuels en évitant ou mieux en protégeant d'une grossesse non désirée. Elle favorise la décision, les conseils et la prescription du médecin ou du gynécologue. En bref comme on peut le lire sur un site internet, "la médecine est un art, pas un catalogue."

La contraception est adoptée et embrassée dans beaucoup de pays dans le monde et, dans presque tous les centres médicaux il en est toujours fait cas, néanmoins il ne faut pas oublier que rien ne vaut la consultation, la décision, les conseils et la prescription du médecin ou du gynécologue. En bref comme on peut le lire sur un site internet, "la médecine est un art, pas un catalogue."

Pilule, anneau, patch, implant, stérilet... Les femmes ont désormais un vaste choix de moyens contraceptifs, à la fois efficaces et peu contraignants.

(à suivre)

Après plusieurs mois d'activités entre le Togo et le Burkina

Le Poste juxtaposé de Cinkassé en mal de praticabilité

Sylvestre D.

Des difficultés, elles se signalent du côté Ouaga, en ce qui concerne l'utilisation pratique du Poste de contrôle juxtaposé (PCJ) de Cinkassé pour servir entre le Togo et le Burkina Faso. Dispositif censé fluidifier et sécuriser le trafic, assurer un contrôle efficace et rapide et uniformiser les opérations de passage à la frontière Burkina-Togo, le poste de contrôle juxtaposé (PCJ) de Cinkassé est pour le moment loin de son objectif, indique la presse burkinabé. Entre autres difficultés signalées, la circulation des personnes et des biens n'a guère connu de facilité. C'est toujours un fonctionnement à l'ancienne en ce qui concerne les formalités douanières, c'est-à-dire un enregistrement manuel. Le scanner n'est toujours pas utilisé pour les différents contrôles. Pourtant il est en état de l'être, affirme Lefaso.net, qui cite en début de semaine Emmanuel Nakoulma, chef de la douane de Cinkassé : "Il nous faut des instructions venant d'en haut pour le faire".

Au PCJ de Cinkassé, les services de police et de gendarmerie n'y ont pas encore totalement aménagé. Selon les



Les bâtiments du Poste de contrôle juxtaposé de Cinkassé

responsables des forces de l'ordre, le site a été érigé assez loin de la route principale ralliant Ouagadougou et Lomé, route toujours empruntée par les conducteurs de camions et les transporteurs. Policiers et gendarmes sont donc obligés de déserrer leurs bureaux situés au PCJ pour rejoindre les usagers de la voie principale. Difficile d'être efficace dans ces conditions, souligne Lefaso.net. La coordination aussi pose problème. A ce jour, aucun agent du PCJ ne peut dire qui est réellement le patron. Tous conviennent néanmoins qu'il s'agit d'une bonne initiative, mais sa mise en œuvre pose problème. Les premiers concernés, à savoir les transporteurs ne semblent guère approuver le fonctionnement actuel

qui leur fait perdre plus de temps qu'auparavant.

Et pourtant, le poste, qui a coûté 7 milliards de francs Cfa l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) dispose de toutes les commodités techniques innovantes. C'est un emplacement aménagé et équipé, situé du côté togolais de la frontière entre les deux pays, qui est désormais utilisé en commun par les services de contrôle aux frontières desdits Etats pour effectuer les opérations de contrôle frontalier. Sur le site se dressent deux bâtiments jumeaux, l'un pour le Togo et l'autre pour le Burkina. Chacun abrite les administrations frontalières de son pays, avec des bureaux reliés par un réseau informatique visant à faciliter la communication. Les

bâtiments peuvent être reliés si les deux Etats le souhaitent. Pas encore le cas, a indiqué Van Wyngaard Henry, directeur de Scanning systems, une société de droit ivoirien dont il est confié la gestion de concession pour une durée de 20 ans. Un système de connexion Internet relie également les deux capitales au PCJ et la base des données est située à Abidjan, siège de la société Scanning systems. Problème de coordination, de gestion du système informatisé, d'interconnexion... bref, pour le moment, il est difficile de qualifier le poste de Cinkassé de poste juxtaposé, insiste Lefaso.net. "En tant que parlementaire, nous allons interpeller les exécutifs pour revoir la mise en œuvre du projet", a indiqué la députée Saran Séréré-Séré, vice-présidente du parlement de la CEDEAO, qui était d'une visite du site le 21 octobre dernier.

L'idée est née en novembre 2001, où la décision a été prise de financer un programme communautaire de construction de postes de contrôles juxtaposés aux frontières des Etats membres de l'Union. Le projet-pilote qu'était le Togo a pourtant inspiré un autre projet entre le Bénin et le Niger.

Rapport Doing Business 2012 de la Banque mondiale Les détails du score du Togo en environnement des affaires

(suite de la page 4)

de l'insolvabilité (93ème). Contre, dans le rapport 2011 : Création d'entreprise (169ème), Octroi de permis de construire (152ème), Transfert de propriété (158ème), Obtention de prêts (152ème), Protection des investisseurs (147ème), Paiement des impôts (157ème), Commerce transfrontalier (93ème), Exécution des contrats (151ème) et Règlement de l'insolvabilité (84ème).

Il n'est donc pas encore très facile d'investir au pays de Faure Gnassingbé. Et le chef de l'Etat a justement raison de s'en préoccuper. Le site gouvernemental révèle qu'il a regretté les résultats médiocres du dernier rapport Doing business "qui n'est pas très favorable à notre pays malgré toutes les réformes que nous avons engagées sur le plan économique et financier". Avant d'inviter le Gouvernement à redoubler d'effort pour améliorer le climat des affaires aux fins d'attirer davantage d'investissements.

La publication indique que les économies ont continué à mettre en œuvre des réformes pour améliorer la capacité des entreprises locales



Arthème S. Ahoomey-Zunu, Ministre du Commerce

à entreprendre, dans un climat de bonne transparence et d'accès à l'information. Au total, 183 pays ont été étudiés dans 10 domaines clés de la réglementation des affaires. Cette année, Singapour arrive en tête du classement sur la facilité de faire des affaires, suivi par Hong Kong, la Chine, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis, et le Danemark. En Afrique subsaharienne, la réglementation des affaires s'est améliorée dans un nombre record de pays : 36 économies sur 46 ont amélioré leurs réglementations des affaires cette année. Pour la quatrième année consécutive, l'Ile Maurice est le pays où il est plus facile de faire des affaires en Afrique subsaharienne (23ème rang au classement mondial).

FOOTBALL/ TOURNOI DE L'UEMOA

Prêts pour la bataille de l'Intégration

Vingt joueurs locaux ont été retenus pour le tournoi de l'Intégration de l'Union économique monétaire ouest africaine (UEMOA) qui se dispute du 30 octobre au 06 novembre 2011 à Dakar. Malgré le départ de certains cadres de l'équipe qui a remporté en mai la Coupe des Nations de l'UFOA, le coach Tchanilé Tchakala espère bien réaliser un second coup.

Gilles Vevey

Le Togo qui évolue dans le groupe A aux côtés du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso, affronte d'ailleurs en ouverture, le dimanche 30 octobre 2011 les Lions de la Téranga. Et pour tenter de décrocher un premier sacre, Tchanilé Tchakala a convoqué 20 joueurs locaux parmi lesquels on retrouve 9 joueurs qui ont participé en mai dernier à la Coupe des Nations de l'UFOA que le Togo a remportée devant le Nigeria, le pays organisateur 3-2.

Mais en l'absence certains témoins de cette sélection espoir comme Atakora Lalawélé parti en Suède, Zakari Morou, Womé Dové, Ouro-Akoriko Sadat, désormais sociétaires du club sud africain de Free State Stars et Djene Dakonam qui évolue désormais au Coton Sport de Garoua au Cameroun, Tchanilé Tchakala a dû s'appuyer sur les joueurs qui ont émergé du lot pendant les préparatifs du Championnat national de football de la Première Division.

C'est le cas du goal Laomey Léonce, du défenseur Zangaba Abass et du milieu Amegnaglo de l'AS Douanes. Maranatha aussi place deux nouveaux joueurs dans le groupe en plus des anciens, notamment Donou Kokou



et Camara Koupossité.

"Nous avons profité des matches de pré saison pour superviser un certain nombre de joueurs susceptibles de renforcer le groupe. C'est une immense chance pour nous que le championnat togolais ait démarré. Avec ce groupe, nous sommes sûrs de faire quelque chose", a indiqué le coach Tchanilé Tchakala.

Par ailleurs, le technicien togolais pense se servir de la même recette qui lui a permis de gagner la Coupe des Nations de l'UFOA. "Nous utiliseront les mêmes armes qui nous ont permis de gagner au Nigeria pour tenter de remporter notre premier titre dans le tournoi de l'Intégration, notamment la discipline du groupe, la solidarité et l'envie de réussir", a-t-il ajouté.

Mais le coach togolais sait que la partie sera très rude surtout devant le Sénégal, le pays organisateur qui, néanmoins, se plaint de l'instabilité de son équipe à cause des départs.

Depuis 2007, année de sa création, trois pays ont remporté le Trophée de l'intégration : la Côte d'Ivoire en 2007 à Ouagadougou (Burkina Faso) et 2008 à Bamako (Mali), le Sénégal en 2009 à Cotonou (Bénin) et le Niger en 2010 à Niamey.

Liste des joueurs convoqués
Gardiens: Mawugbé Atsu (Maranatha), N'Souhohou Mensah (Dyto), Laomey Léonce (AS Douanes).

Défenseurs: Ayara Samudini (Okiti), Dadzie Kodjo (Gomido), Tawali Magnima (Gomiido), Kinvi-Boh Alex (Gomido), Donou Kokou (Maranatha), Mamah Aziz (Liberty FC), Zangaba Abass (AS Douanes).

Milieux: Ametepe Kodjo (Maranatha), Segbefia Alikem (Gomido), Saïbou Taofique (Semassi), Amegnaglo Thomas (AS Douanes), Kangni assiongbon (Niger).

Attaquants: Dodja Fataou (Gomido), Kondo Arimiau (Okiti), Guedje Cyril (Anges de Notsé), Ibrahim Abdoulaye (Dyto), Camara Koupossité (Maranatha)

Football/ Joseph Koto dévoile la liste des 20 joueurs

L'entraîneur de la sélection locale qui doit prendre part au tournoi de l'UEMOA, prévu à Dakar du 30 octobre au 6 novembre, a publié ce mercredi la liste des 20 joueurs qui défendront les couleurs du Sénégal lors de cette compétition.

Joseph Koto a gardé l'essentiel des joueurs qui avaient participé aux matches amicaux contre le Mali la semaine dernière.

Il a retenu deux gardiens de buts, Khadim Ndiaye et Pape Latyr Ndiaye, dans un groupe largement dominé par l'équipe du Casa-Sports avec cinq pensionnaires dans l'équipe finale, suivie du Diaraaf de Dakar avec quatre éléments. Le Sénégal partage sa poule avec la Côte d'Ivoire, le Togo et le Burkina Faso, alors que l'autre groupe de ce tournoi à finale directe mettra aux prises le Niger, la Guinée Bissau, le Mali et le Bénin. Le tournoi de l'UEMOA, qui en est à sa cinquième édition, est une compétition annuelle qui oppose les équipes des pays membres de l'Union, avec l'objectif de raffermir les liens entre les populations des huit Etats qui composent la zone géographique et monétaire.

La liste des 20 joueurs :

Gardiens : Khadim Ndiaye, Pape Latyr Ndiaye

Défenseurs : Ass Mandaw Sy, Mame Saher Thioune, Mor Soumaré, Mamanding Kidiéra, Khassim Soumaré, Aliou Cissé

Milieux : Stéphane Badji, Issa Sarr, Moustapha Kassé, Dame Diop, Emmanuel Gomis, Adama Mbaye

Attaquants : Ciré Dia, Alhassane Diallo, Mohamed Niang Diop, Paul Emile Tendeng, Baye Oumar Niasse.

Lavagne, nouveau sélectionneur les Lions Indomptables

L'information annoncée en primeur par Footafrica365.fr en date du 10 octobre 2011 vient d'être officiellement confirmée : Denis Lavagne est le nouvel entraîneur sélectionneur des Lions Indomptables du Cameroun. Emanant du ministre des Sports et de l'éducation physique, la décision de nomination du successeur de Javier Clemente fait aussi savoir que Martin Ndoutougou Mpilié et Pierre Mbarga sont ses adjoints. "J'ai pour mission à court terme de qualifier les Lions à la prochaine phase finale de la CAN 2013 et à long terme de détecter de nouveaux talents pour assurer la relève dans la tanière", nous explique le technicien français qui se dit heureux d'assumer cette tâche "à la fois passionnante et difficile."

Denis Lavagne, qui s'apprête à connaître sa première expérience avec une sélection nationale, a découvert le Cameroun en 2007, quand il est recruté à la tête de l'encadrement technique de Coton Sport de Garoua, l'une des équipes les plus performantes du Championnat national de première division...

Education/espace francophone

Un colloque pour une meilleure gestion des établissements scolaires

Etonam Sossou

L'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES) tient son colloque africain depuis le 26 octobre à Ouagadougou. "Les meilleurs outils de gestion : Identification, appropriation et partage dans une communauté de pratique", c'est autour de ce thème central, que les 250 participants venus de l'Afrique de l'Europe, de l'Amérique ont mené la réflexion sur ce

colloque qui se referme aujourd'hui, pour améliorer les compétences des directeurs, des proviseurs d'établissements scolaires et des gestionnaires des systèmes éducatifs africains. Gérer un établissement de façons efficiente et efficace nécessite une formation en la matière. Les critères de choix des responsables d'établissements scolaires doivent se faire objectivement au delà des clivages politiques. Il faut du professionnalisme de la part de tous les acteurs qui gravitent autour



du système éducatif afin que par l'éducation, l'Afrique se positionne dans le nouveau millénaire.

Les meilleurs outils de gestion, les mesures d'accompagnement des chefs d'établissement par les pairs, les encadreurs et l'assurance

du développement professionnel. Sont les axes autour desquels le colloque s'est déroulé. La recherche sur le leadership du chef d'établissement, la gestion des établissements scolaires et les facteurs qui influent sur le taux de réussite des élèves et les communautés de pratique : composition, modalités de fonctionnement, évolution à travers les nouvelles technologies sont également des thématiques qui ont été développées pendant le

colloque.

Ce rendez-vous qui a l'air d'une francophonie en miniature au regard des origines des participants a regroupé des chercheurs, universitaires, gestionnaires des systèmes éducatifs et chefs d'établissements du monde francophone d'Afrique, d'Europe et d'Amérique se partageront les expériences réussies pour des meilleurs exemples pour l'amélioration de systèmes éducatifs en Afrique.

A l'issue du colloque, un document de plaidoyer sera élaboré et présenté à la triennale de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) qui se tiendra à Ouagadougou au mois de novembre. AFIDES est une association regroupant des directeurs d'établissements scolaires et des gestionnaires des systèmes éducatifs de pays francophones du monde. Elle a été créée en 1983 à Québec.

Société

Ces femmes qui attendent leurs maris immigrés

Elles sont nombreuses, ces femmes dont les maris ont choisi l'étranger comme terre d'accueil. Vivant dans la solitude et l'angoisse, elles ne savent quoi faire, sinon prendre leur mal en patience, souvent avec les caprices de la belle-famille.

"Veuve", tel est le nom que l'on peut attribuer à la condition de vie de ces femmes mariées. Toutes n'affichent qu'un sourire à la question de savoir comment elles supportent l'absence de leurs époux. L'immigration a ceci de négatif qu'elle livre des femmes à elles-mêmes, condamnées à vivre dans une attente dont elles ne connaissent point la fin. La plupart du temps, ces "veuves" sont accusées de tous les péchés d'Israël et traitées de tous les noms d'oiseaux. On les colle souvent des accusations d'adultère, juste pour une sortie ou pour un coup de fil "suspect". Elles sont obligées de vivre sous l'œil sournois des beaux-parents.

La jeune D. n'a que 17 ans. A ses dires, sa rencontre avec son homme n'a eu lieu que quelques jours avant leur union célébrée le ramadan 2010. Son mari est donc reparti juste après la semaine nuptiale. Elle nous explique en ces termes : "Après le départ de

mon mari pour la Belgique, je suis partie vivre dans ma belle-famille à Atakpamé". Enceinte d'un mois et vivant dans cette "grande famille", la jeune D. exécutait de durs travaux ménagers jusqu'au jour où elle tomba malade. "Quand je suis tombée malade, ma mère a demandé à ce que je revienne à la maison pour me soigner et apprendre à mieux faire la cuisine. Donc, mon mari envoyait chaque mois de l'argent mais cet argent servait plutôt à d'autres fins car mon père est au chômage et nous sommes en location...". C'est donc grâce à Dieu que cette innocente accoucha d'un petit garçon qui fut immédiatement mis sous alimentation artificielle compte tenu de l'état de santé de sa mère.

Contrairement à la majorité des femmes, c'est le jeune âge de D. qui est à plaindre. Les nombreuses campagnes de sensibilisation ne lui ont pas permis d'échapper à un mariage précoce, enfermée trop tôt dans un piège dont elle ne connaît l'issue, causé par la cupidité de ses parents. Qu'il s'agisse d'une journée ou de plusieurs années, ce que ressentent toutes ces femmes est pareil. C'est du moins l'avis de A. âgée de 34 ans. Son homme à elle erre depuis des

années au Gabon cherchant un moyen pour atteindre les Etats Unis. A l'en croire, ce sont ces beaux-frères et belles-sœurs qui lui assurent son quotidien. Que pendant les premiers mois suivant le départ de l'homme, les appels téléphoniques étaient habituels avant de diminuer en fréquence et en minute. Que faire ?

Certaines, "femmes de parole" se replient sur elles-mêmes en observant le sablier de l'attente. Quant à d'autres, elles préfèrent trouver "satisfaction et compagnie" ailleurs en attendant le retour du monsieur "déserteur". Elles n'y voient aucun inconvénient et préfèrent se contenter de ce qu'envoie l'aventurier.

L'attitude de ces dernières est-elle à blâmer ?

"Ce sont mes belles-sœurs qui me disent souvent de divorcer si je ne veux pas rester ainsi, car je suis jeune et je dois profiter de ma vie. Elles sont sincères dans leurs propos et je sais aussi qu'elles le disent pour que je ne me livre pas à l'adultère... Elles le disent pour moi et pour leur frère", nous confie A. Mais combien sont-elles à bénéficier de cette sympathie venant des beaux-parents ?

De plus, il faudrait que ces immigrés prennent conscience du mal-être de ces femmes. Réfléchir à deux fois avant de se lancer dans ce genre d'union ; et pour l'homme et pour la femme. Catherine, elle, opta pour le divorce. Son ex mari partit pour l'Angleterre juste à la fin des noces et jusqu'à présent, il n'est pas de retour. Le départ de celui-ci remonterait à Janvier 2000. Selon les propos de la bonne dame, il se plaignait de n'avoir pas de papiers et elle, s'estimait trop jeune pour vivre seule. Quant à Rachel, elle a préféré fuir le domicile de ses beaux-parents car ceux-ci l'obligeaient à avoir des relations intimes avec le frère de son époux.

Et, le comble est que certains hommes, dans cette situation se plaisent à devenir polygames laissant derrière eux femmes et enfants.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1083 DE LOTO BENZ DU 19 OCTOBRE 2011

Le tirage de LOTO BENZ de ce 26 Octobre 2011 porte le N°1084

C'est une véritable pluie de gros lots qui est tombée sur les parieurs de la ville de LOME lors du tirage de mercredi dernier. En effet, près de 13 Millions de nos francs ont été gagnés par des parieurs dans la capitale.

Le point de vente 3067 a recensé un lot de 750.000 FCFA et un super gros lot de 2.500.000 FCFA.

A ADIDOGOME, c'est un gros lot de 1.250.000 FCFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a misé 500 FCFA auprès de l'opérateur 5001.

Le point de vente 5311 a quant à lui enregistré un gros lot de 1.000.000 FCFA.

L'opérateur 5832 a dénombré deux lots dont un de 750.000 FCFA et un autre de 1.500.000 FCFA.

A KOTOKOU KONDI, le point de vente 7723 a fait le bonheur d'un parieur qui remporte la somme de 965.000 FCFA.

Les opérateurs 5815, 5831, 6901, 7600 et 8003 ont enregistré chacun un lot de 750.000 FCFA.

La ville d'ANEHO n'est pas en reste, avec un gros lot de 1.000.000 FCFA gagné sur le point de vente 8336.

A l'intérieur du pays, c'est à KARA qu'un gros lot de 1.250.000 FCFA a été remporté par un parieur auprès de l'opérateur 7308.

Les points de vente 1303, 2155 et 2210 basés à SOTOUBOUA, BADOU et NOTSE ont enregistré respectivement un lot de 750.000 FCFA et des lots de 500.000 FCFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1084 de LOTO BENZ du mercredi 26 Octobre 2011

Numéro de base

09

75

14

22

60



**Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses**

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
**Sylvestre DJOKEH
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA**

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.